

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-212
Référence Nomenclature n°5.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Ressources et appuis fonctionnels
Service en charge : Assemblée – Secrétariat Général – Bureau du Courrier
- Archives

Objet : Désignation des Délégués du Conseil Municipal et de leurs 9 suppléants en vue des élections des Sénateurs

Vu les articles L284 à L286, L289 et R. 133 du Code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2 du Code électoral,

Vu le Décret n°2023-257 en date du 6 Avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral R15/2023 en date du 14 Avril 2023 fixant le nombre et le mode de désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants,

Considérant que dans les Communes de 9 000 à 30 000 habitants, tous les Conseillers Municipaux en fonction à la date du 24 septembre 2023 sont délégués de droit,

Considérant que les suppléants sont appelés à remplacer les délégués des Conseils Municipaux lors de l'élection des Sénateurs en cas de refus, de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de Conseiller Municipal de ces délégués,

Considérant que pour un Conseil Municipal constitué de 33 membres, le nombre de suppléants est de 9,

Considérant que les suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les Conseillers Municipaux sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, :

- sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs candidats)
- ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Considérant que trois listes de candidats ont été déposées :

- Liste A : Union Pour Firminy
- Liste B : Ensemble Pour Firminy
- Liste C : Elan Citoyen.

Considérant que le dépouillement du vote a déterminé les résultats ci-après :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Nombre de Conseillers présents et représentés (a) : | 33 |
| Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) (b) : | 0 |
| Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : | 33 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés (c-(d+e)) : | 33 |
| Détermination du quotient électoral (nb de suffrages exprimés / 9) : | 3.67 |

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-212
Référence Nomenclature n°5.3

Le Conseil Municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise :

Ont obtenu :

- Liste Union Pour Firminy, 8 sièges
- Liste Ensemble Pour Firminy, 1 siège
- Liste Elan Citoyen, 0 siège

- **RAPPELÉ** que tous les Conseillers Municipaux en fonction sont délégués de droit,

- **PROCLAME** suppléants en vue des élections Sénatoriales du Dimanche 24 Septembre 2023 :
 - 1 - Mme FILLERE née PEYRACHON Corinne
 - 2 - M. TRIOLLER Aloïs
 - 3 - Mme YANNACOPOULOS Claire
 - 4 - M. MAISONNEUVE Michel
 - 5 - Mme LEFKIR Née GRINE Samia
 - 6 - M. GIULIANI Gregorio
 - 7 - Mme DURIEUX Anne Cécile
 - 8 - M. CHIAPPINI Prospero
 - 9 - M. MORILLA Jean-Manuel.

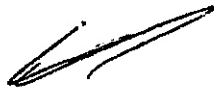
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

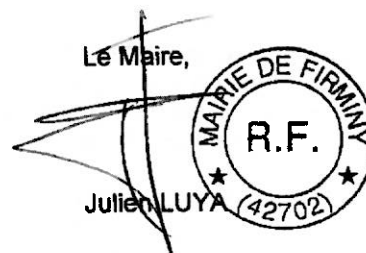
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 09 Juin 2023

Le Secrétaire de Séance

Vincent LEVET



Le Maire,

Julien LUYA (42702)



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-212
Référence Nomenclature n°5.3

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU VENDREDI 09 JUIN 2023

**Désignation des Délégués du Conseil Municipal et de leurs 9 suppléants
en vue des élections des Sénateurs**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Vendredi 2 Juin 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Vendredi 09 Juin 2023 à 12 h 30, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Ariette, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CHALAND Christophe à M. ROBERT Loïc, M. MAZARI Nabil à M. CELLE Denis, M. GIL Nathalie à Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. ZEDDA Marc à M. CHANUT Robert, M. BERTOLETTI Christiane à Mme MOUNIER Béatrice, M. LOMBARDIN Daniel à M. DUMOND Jean-Claude, Mme CREGO Tiffanie à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à Mme GIBERNON Danielle, Mme PERRON Julie à M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire à M. MENDES José.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LEVET Vincent

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

| | |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 33 |
| Nombre de membres présents : | 22 |
| Nombre de pouvoirs : | 11 |
| Nombre de membres absents : | 0 |
| Nombre de votants : | 33 |

